



## **POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

### **Communiqué de presse**

#### **Une signature qui vaut de l'or**

---

**Grandes-Piles, le 14 octobre 2005** – Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM) et Vision Saint-Maurice ont signé aujourd'hui à Grandes-Piles le premier *contrat de bassin* du bassin versant de la rivière Saint-Maurice, sous la présence d'un invité d'honneur, monsieur Thomas J. Mulcair, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et leader adjoint du gouvernement.

«Le contrat de bassin est un moyen efficace de mettre en pratique la notion de développement durable, explique monsieur René Goyette, président de Bassin Versant Saint-Maurice. Il engage publiquement et volontairement un ou plusieurs acteurs de l'eau dans la réalisation d'une action issue du plan directeur de l'eau, dans leurs champs de responsabilités ou de compétences respectifs. Le projet *Offre et demande de pêche sportive dans le bassin Grand-Mère* de Vision Saint-Maurice est en lien direct avec une saine gestion de l'eau.»

Le projet *Offre et demande de pêche sportive dans le bassin Grand-Mère* vise à caractériser la situation des populations de poissons d'intérêt sportif dans le bassin Grand-Mère (du barrage Grand-Mère aux rapides Manigances) ainsi que la pression de pêche exercée dans ce secteur. Des analyses de chair seront aussi effectuées afin de déterminer le taux de contaminants des poissons pour différents composés. Les résultats permettront d'évaluer les effets du nettoyage et des différents traitements de réhabilitation réalisés dans le bassin versant de la rivière Saint-Maurice et d'identifier les facteurs qui limitent l'abondance des différentes espèces afin de mieux mettre en valeur le potentiel de pêche dans le bassin Grand-Mère.

«Le financement du projet n'est toutefois pas complété. Les intervenants locaux et régionaux désireux de s'impliquer sont invités à prendre part à la réalisation de ce projet. Les retombées sont importantes et permettront de faire de la pêche sportive une image de marque en Mauricie.» précise monsieur Claude Gervais, chargé de projet Développement de la pêche en Mauricie de Vision Saint-Maurice.

Cette entente historique marque le début d'une série d'actions concrètes dans le milieu qui protégeront l'environnement et assureront une saine gestion de l'eau, tout en favorisant l'essor économique et récréotouristique de notre région. Les retombées de cette entente serviront également aux décideurs et intervenants régionaux afin de leur permettre de prendre des décisions éclairées pour l'avenir.

- 30 -

#### **Source :**

Claude Gervais  
Vision Saint-Maurice  
Développement de la pêche en Mauricie  
Tél. : (819) 538-5038

#### **Source :**

Rachel Racine  
Directrice générale  
Bassin Versant Saint-Maurice  
Tél. : (819) 375-8699